

Compte rendu du Conseil Municipal du 27/07/2020

Ordre du jour

Vote du budget prévisionnel 2020
Délibérations qui posent problème en préfecture (non conforme) :
désignation membres de la commission électorale
continuité contrat MC Malgoire
proposition nouveau logiciel de compta
questions diverses

Résumé des votes

Le budget prévisionnel communal est voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel de l'eau est approuvé à l'unanimité.

La délégation de signature est donnée à M. Alain Armagnac.

Laurent Vours ne fait plus partie de la commission des appels d'offre ; Sophie Plattner en fait désormais partie.

Alain Armagnac est rajouté comme titulaire dans la commission du SDET

La modification de ces délibérations est votée à l'unanimité.

La commission électorale est composée de B. Laurent, D. Bargiacchi, N. Pellegrin et B. Baillet

Liste pour le Sdis : L. Vours, B ; lauret, A. armagnac, S. Plattner, B ; Laurent

Le contrat de Mme Magloire est reconduit.